

**Décision n° 2023-20 portant nomination de la référente handicap  
du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur**

Le Président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L. 131-9 ;

Vu le décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 relatif à l'organisation et au fonctionnement du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Madame Laura THOR est nommée référente handicap du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

**Article 2**

La décision n° 2023-4 du 16 février 2023 portant nomination des référentes handicap du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur est abrogée.

**Article 3**

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait, le 5 avril 2023

 Le président

Signé

Thierry COULHON